

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

CABINET DU MINISTRE

ARRETE

ANNEE 2007 N° 017/MESRS/CAB/DC/SGM/DPP/DGES/SP

PORTANT CREATION ET EXTENSION
D'ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

- VU La Loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi n°64-19 du 11 août 1964 réglementant l'enseignement privé ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le Décret n°2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- VU le Décret n°2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2007-442 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- VU le Décret n°2001-161 du 03 mai 2001 fixant les conditions générales de création, d'ouverture, d'extension, de fonctionnement d'un établissement privé d'enseignement scolaire, universitaire, parascolaire et para universitaire et procédures administratives ;
- VU le Décret n°2001-116 du 04 avril 2001 fixant les conditions générales de création, d'ouverture, d'extension, de transfert, de fonctionnement et de fermeture d'un établissement privé de formation d'agent de santé ;
- VU l'Arrêté interministériel n°029/MESRS/MSP/CAB/DC/SG/SP du 10 mai 2002 portant normes particulières et régime spécial applicables aux facultés privées de médecine ou de pharmacie ;
- VU les propositions du Conseil Consultatif National de l'Enseignement Supérieur en sa session du lundi 24 septembre 2007 ;
- VU le compte-rendu de ladite session et le rapport de la Commission ad hoc chargée de la visite de site des établissements privés d'enseignement supérieur ;
- SUR proposition conjointe du Directeur de la Programmation et de la Prospective et du Directeur de l'Enseignement Supérieur ;

ARRETE

CHAPITRE-I : DE L'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS PRIVES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 1 : Les établissements privés d'enseignement supérieur suivants sont autorisés à ouvrir la première année d'études dans les filières et cycles de formation ci-après pour compter de la rentrée universitaire d'octobre 2007.

DEPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL

N°	COMMUNE (Arrondissement)	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU FONDATEUR	FILIERES AUTORISEES
01	ABOMEY-CALAVI Quartier Sémé	Ecole Supérieure Jean Michel Le Faucon	SOARES Michel	1-BTS Comptabilité- Gestion 2-BTS Secrétariat Bureautique 3-BTS Marketing et Action Commerciale
02	COTONOU 5 ^{ème} Arrondissement Etoile Rouge	Les Cours SONOU	SONOU Fabrice	1-BTS Comptabilité Gestion 2-BTS Secrétariat Bureautique
03	COTONOU 9 ^{ème} Arrondissement Sainte Rita	Ecole Supérieure d'Enseignement Professionnel Le Berger de Sainte Rita (ESEP Le Berger de Sainte Rita)	OLOUKOTOUN Marguerite	1- BTS Comptabilité- Gestion 2- BTS Marketing et Action Commerciale 3- BTS Banque et Finance d'Entreprise 4-BTS Secrétariat Bureautique 5-BTS Management des Ressources Humaines
04	COTONOU 13 ^{ème} Arrondissement Quartier Fidjrossé Kpota	Ecole Supérieure de Management (ESM)	HOUNHUEDO Isidore	1-BTS Marketing et Action Commerciale 2-BTS Comptabilité Gestion 3-BTS Management des Ressources Humaines

05	COTONOU 8 ^{ème} Arrondissement Bar Tito	Centre de Formation Touristique et Hôtelière	Amicale des Professionnels du Tourisme et de l'Hôtellerie, représentée par HOUNKPEVI Marcellin	1-BTS Tourisme 2-BTS Hôtellerie
06	COTONOU 5 ^{ème} Arrondissement Quartier Guinkomey	Institut Supérieur de Communication pour le Développement (ISCD WANAD)	OPUBOR E. Alfred	<u>Au 1^{er} cycle :</u> Licence Professionnelle en Communication
07	COTONOU 1 ^{er} Arrondissement Quartier Tokplégbé	Haute Ecole de Commerce et de Management d' Akpakpa (HECM-Akpakpa)	AKE Natondé, Représentant de l'Association HECM	1- BTS Comptabilité- Gestion 2- BTS Banque et Finance d'Entreprise 3- BTS Marketing et Action Commerciale 4-BTS Communication d'Entreprise 5- BTS Secrétariat Bureautique 6- BTS Informatique de Gestion 7- BTS Management des Ressources Humaines
08	OUIDAH Gbèna-Nord	Institut du Quartier Latin (IQL)	Association de l'UQL représentée par AGUESSY Honorat	1-BTS Comptabilité Gestion 2-BTS Secrétariat Bureautique

DEPARTEMENTS DU BORGOU ET DE L'ALIBORI

N°	COMMUNE (Arrondissement)	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU FONDATEUR	FILIERES AUTORISEES
09	PARAKOU 2 ^{ème} Arrondissement Quartier Bakiboura	Institut Supérieur de Management Adonai de Parakou	KOUPHIN Charles C.	1-Licence en Audit et Contrôle de Gestion 2-Licence en Management des Projets 3-Licence en Management des Ressources Humaines

DEPARTEMENTS DU MONO ET DU COUFFO

N°	COMMUNE (Arrondissement)	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU FONDATEUR	FILIERES AUTORISEES
10	LOKOSSA Quartier Saguin Zouhoué	Institut de Management et Gestion	DEGBE K. Quirin	1-BTS Comptabilité Gestion 2-BTS Banque et Finance d'Entreprise

DEPARTEMENTS DE L'OUEME ET DU PLATEAU

N°	COMMUNE (Arrondissement)	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU FONDATEUR	FILIERES AUTORISEES
11	PORTO-NOVO 3 ^{ème} Arrondissement Quartier Dangbéklounon	Ecole Universitaire de Management de Porto-Novo de l'Université Polytechnique Internationale du Bénin (EUM Porto-Novo/UPIB)	GLELE Valère	Au 1 ^{er} cycle : 1-DUT Gestion des Entreprises et des Administrations 2-DUT Génie Electrique et Informatique 3-DUT Transport et Logistique 4-Licence en Comptabilité 5-Licence en Transport et Logistique

				Au 2 ^{ème} cycle : 1-Master en Comptabilité Contrôle et Audit 2-Master en Transport et Logistique
12	PORTO-NOVO 3 ^{ème} Arrondissement Quartier Avakpa	Centre de Formation Professionnelle aux Métiers des Médias	Association pour la Promotion des Médias, représentée par SOULE Issiaka	Licence Professionnelle en Journalisme
13	PORTO-NOVO Quartier Kandévié-2	Institut Cerco de Porto-Novo	CAPO-CHICHI Alain	1-BTS en Informatique Industrielle et Maintenance 2-BTS en Informatique de Gestion 3-BTS en Télécommunication
14	PORTO-NOVO 2 ^{ème} Arrondissement Aïmlonfidé	Ecole Supérieure d'Enseignement Professionnel Le Berger de Porto-Novo (ESEP Le Berger de Porto-Novo)	OLOUKOTOUN Marguérite	1- BTS Comptabilité-Gestion 2- BTS Marketing et Action Commerciale 3- BTS Banque et Finance d'Entreprise 4-BTS Secrétariat Bureautique 5-BTS Management des Ressources Humaines

**CHAPITRE II : DE L'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS PRIVES
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

ARTICLE 2 : Il est autorisé, pour compter de la rentrée universitaire d'octobre 2007, des extensions de filières dans les établissements privés d'enseignement supérieur ainsi qu'il suit :

DEPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL

N°	COMMUNE (Arrondissement)	NOM DE L'ETABLISSEMENT	ANNEE DE CREATION	NOUVELLES FILIERES AUTORISEES
01	ABOMEY- CALAVI Godomey Quartier Salomé	Ecole Supérieure Sainte Félicité (ESSF)	01/02/2006	1-BTS Télécommunication 2-BTS Communication d'Entreprise 3-BTS Banque et Finance 4-BTS Transport et Logistique 5-Licence Professionnelle en Management et Gestion des Entreprises
02	COTONOU Quartier Cadjèhoun	Institut Régional du Génie Industriel des Biotechnologies et Sciences Appliquées	01/02/2006	1-Master en Génie Industriel 2-Master en Marketing Industriel
03	COTONOU Sikè-Codji	Institut Supérieur de Management Adonaï de Cotonou	01/02/2006	1-BTS Comptabilité Gestion 2-BTS Marketing et Action Commerciale 3-BTS Banque et Finance d'Entreprise 4-BTS Informatique de Gestion
04	COTONOU 7 ^{ème} Arrondissement Quartier Sèhogan	Institut Cerco de Cotonou	01/02/2006	1-Licence Professionnelle en Informatique Industrielle 2-Licence Professionnelle en Informatique de Gestion 3-Licence Professionnelle en Secrétariat Bureautique 4-Licence Professionnelle en Marketing Bureautique

				<p>5-Licence Professionnelle en Marketing et Action Commerciale</p> <p>6-Licence Professionnelle en Télécommunication</p> <p>7-Licence Professionnelle en Banque et Finance d'Entreprise</p> <p>8-Licence Professionnelle en Management des Ressources Humaines</p>
05	<p>COTONOU</p> <p>Sainte Rita</p>	<p>Institut Supérieur de Formation Professionnelle et d'Appui à la Sécurité Economique (ISFOPASE)</p>	16/10/2006	<p>1-Licence Professionnelle en Gestion Administrative et Financière</p> <p>2-Licence Professionnelle en Marketing et Action Commerciale</p> <p>3-Licence Professionnelle en Management des Ressources Humaines</p> <p>4-Licence Professionnelle en Gestion des Projets de Développement Communautaire</p>
06	<p>COTONOU</p> <p>3^{ème} Arrondissement Sodjéatinmè</p>	<p>Ecole Supérieure d'Enseignement Professionnel Le Berger d'Akpakpa (ESEP Le Berger d'Akpakpa)</p>	18/10/1999	<p>1-Licence Professionnelle en Administration et Gestion des Ressources Humaines</p> <p>2- Licence Professionnelle en Banque et Finance</p> <p>3-Licence Professionnelle en Transport et Logistique</p>
07	<p>COTONOU</p> <p>7^{ème} Arrondissement Quartier Gbèdomédji (Squa Gbèto)</p>	<p>Ecole Internationale de Cotonou (EIC-DAUPHINE)</p>	11/11/1998	<p>1-Licence Professionnelle en Comptabilité et Gestion</p> <p>2-Licence Professionnelle en Marketing et Action Commerciale</p>

08	COTONOU Quartier Sikè-Codji	Haute Ecole de Commerce et de Management de Cotonou (HECM-Cotonou)	07/09/2000	1-BTS Informatique Industrielle 2-BTS Electronique 3-BTS Télécommunication 4-Licence Professionnelle en Génie Informatique 5-Licence Professionnelle en Administration et Gestion des Entreprises
09	COTONOU Missessin Dédokpo	Institut Supérieur de Formation Professionnelle (ISFOP)	23/01/1997	1-Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES) 2-Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (BAPES)
10	COTONOU Quartier Fidjrossè	Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel (ISMA)	01/02/2006	1-Licence Professionnelle Audiovisuelle 2- Licence Professionnelle en Réalisation

DEPARTEMENTS DE L'OUEME ET DU PLATEAU

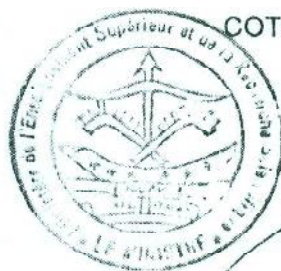
N°	COMMUNE (Arrondissement)	NOM DE L'ETABLISSEMENT	ANNEE DE CREATION	NOUVELLE FILIERE AUTORISEE
11	PORTO-NOVO 1 ^{er} Arrondissement Quartier Adjégonlè	Institut Protestant de Théologie du Bénin de l'Université Protestante de l'Afrique de l'Ouest	20/11/2003	Licence Professionnelle en Education et Pédagogie
12	PORTO-NOVO 1 ^{er} Arrondissement Quartier Adjégonlè	Institut des Sciences de Gestion et de Management de l'Université Protestante de l'Afrique de l'Ouest	29/12/2004	1-Licence Professionnelle en Comptabilité Gestion 2-Licence Professionnelle en Management des Ressources Humaines

CHAPITRE-III : DES DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 3 : Il ne sera organisé d'examen de Brevet de Techniciens Supérieurs (BTS) que dans les filières disposant de programmes officiels. Ces filières sont fixées par un arrêté ministériel.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles de l'arrêté n°497/MESRS/CAR/DC/SGM/DPP/DGES/SP du 16 novembre 2007.

ARTICLE 5 : Le Directeur de la Programmation et de la Prospective et le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui prend effet à compter de la rentrée universitaire d'octobre 2007 et sera enregistré et publié au Journal Officiel.



COTONOU, LE 28 DEC 2007

Vicentia BOCO

Professeur Vicentia BOCO

AMPLIATIONS :

ORIGINAL : 01 ; PR : 02 ; AN : 02 ; CC : 01 ; CS : 01 ; CES : 01 ; HAAC : 01 ; HCJ : 01 ; SGG : 01 ;
MEPALN : 02 ; MESFTP : 02 ; MESRS : 10 ; SGM/MESRS : 02 ; AUTRES MINISTERES : 23 ; UAC : 04 ;
UP : 02 ; ENEAM : 02 ; ENAM : 02 ; CPU : 02 ; DPP : 10 ; DGES : 10 ; PREFECTURES : 06 ;
COMMUNES : 07 ; ETABLISSEMENTS PRIVES : 26 ; JO : 01 ; ARCHIVES NATIONALES : 01